

---

# Assemblée Générale Constitutive de l' Association Cantonale Genevoise d'E-sport

---

le dix-neuf octobre deux-mille-quatorze

**19.10.2014**

---

*Listes des personnes présentes :*

Tiago Lourenco Leitao, Marco Lourenco, Vincent Etter,  
Adrien Rubio, Gabriel Berset, Scott Perez-Mayo, Jaroslav  
Solomine, Yan Lkabousse, Nassim Jamal, Tim Mazenyia,  
Nicholas Sanine, Igor Markowski, Arsenie Kissling, Adrien  
Martinoli, Nicolas Pidancet, Gabriel Kolly

-

M. Nicolas Pidancet est nommé président de séance ;  
M. Jaroslav Simone ainsi que M. Igor Markowski sont  
nommés secrétaires de séance.

---

# Ordre du jour

1. Tour de table et présentations
2. Discussions
  - 2.1 Discussion sur les objectifs de l'association
  - 2.2 Discussion sur le fonctionnement de l'association
    - 2.2.1 Groupes de travail
    - 2.2.2 Cotisations
  - 2.3 Discussion sur l'identité de l'association
  - 2.4 Discussion diverses
- 3 Présentation et approbation des statuts
- 4 Élection du premier comité
  - 4.1 Présidence
  - 4.2 Secrétariat
  - 4.3 Trésorerie
- 5 Désignation des vérificateurs aux comptes
- 6 Élection des membres du comité et rôles non statutaires
  - 6.1 Webmaster
  - 6.2 Graphiste
  - 6.3 Responsable communication
  - 6.4 Responsable sponsoring
  - 6.5 Chef de projet - Organisation d'événements
- 7 Fixation du montant des cotisations (s'il y en a!)
- 8 Choix de l'établissement bancaire, modalités d'ouverture du compte de l'association
- 9 Divers

---

# 1 Tour de table et présentations

Chacun se présente, l'association est essentiellement constituée de jeunes d'environ 19 ans, la plupart étant étudiants au collège, en HES, université, certains travaillant.

Autre information utile :

Les participants sont venus soit par invitation directe, ou par la connaissance de l'événement via Facebook.

Beaucoup sont venus pour la retransmission (finale de League of Legend) précédant l'assemblée, sur 30 personnes une quinzaine sont restés. pour la plupart présents par curiosité et d'autres très motivés par le projet.

## 2 Discussions

### 2.1 Discussion sur les objectifs de l'association

Réunir et soutenir la communauté des joueurs de jeux vidéos à Genève (extension au delà de Genève possible dans un futur à moyen-long terme), création d'un site web et pages sur Facebook, soutenir la prévention de l'addiction aux jeux, organisation d'événements tel des tournois (LAN) ou cosplay etc, création d'équipe régionale, etc.

Après discussions, les buts sont formalisés dans les statuts qui seront approuvés plus tard, ainsi :

L'association a pour buts de :

- réunir la communauté des joueurs et spectateurs d'E-Sport de Genève (ci-après « gamers »)
- offrir des plates-formes pour faciliter les rencontres et interactions entre les gamers
- servir de pont entre les différentes instances, organisations, entreprises et les gamers
- lutter contre la stigmatisation des jeux vidéos et la marginalisation des gamers
- encourager les gamers à avoir une consommation du jeu responsable, saine et raisonnable
- organiser des compétitions, rediffusions et divers événements pour la communauté
- aider à la création et/ou soutenir les gamers locaux et équipes locales
- promouvoir l'égalité des genres dans l'univers du e-sport
- concevoir et défendre une éthique sportive empreinte de respect et de fair-play

### 2.1 Discussion sur les objectifs de l'association

Fonctionnement démocratique classique dans une association avec une AG se réunissant 1 fois par année.

Lors de l'AG, élection des responsabilités statutaires (Présidence, secrétariat, trésorerie) et des membres du comité. Nomination de membres clés ayant des postes à responsabilités. Création de groupe de travail horizontaux et verticaux (horizontaux). La structure actuelle est temporaire et sujette à des ajustements prochains.

Les membres ayant des responsabilités et les groupes se travaillent se réuniront à un rythme mensuelle (au minimum).

Une grande autonomie est donnée aux groupes de travail, qui doivent seulement faire approuver leur projet et leur budget auprès du comité, réaliser leur projet avec leur propre ressource humaine par la suite puis donner un bilan et bilan financier au comité par la suite.

---

## 2.2.1 Groupes de travail

Exemples : Cin-E-sport (stream), LAN, Coaching, League, Dota, CoD, Battelfield, (Pokemon), Heartstone, Sponsoring, Egalité des sexes, Karaoké, Découverte de l'e-Sport (gaming house, compétition, vie privée, revenu, qui travaillent dans ce monde, casters, etc).

Les groupes de travail seront créés et organisés durant les séances plénières du comité.

## 2.2.2 Cotisations

L'AG ne fixe pas de prix pour la cotisation, elle sera discutée par le comité pour cette première année.

Dans l'idée, nous pensons fixer une cotisation plus ou moins libre pour la première année, qu'elle soit perçue comme un don pour le lancement de l'association. Les membres cotisants auront accès à toute sorte d'avantages qui ne sont pour l'instant pas définis, car ils dépendent des événements organisés et partenaires trouvés.

Afin de pouvoir fonctionner même avec un faible budget, l'association sera en recherche de sponsoring et vivra grâce à des appuis financiers ponctuels de partenaires.

## 2.3 Discussion sur les objectifs de l'association

Nom officiel: Association Cantonale Genevoise d'E-Sport (ACGES)

Abrégée Geneva E-Sport pour la communication.

Logo simple à définir à court terme (1 mois) puis à développer pour le moyen/long terme.

Evolution du rôle de l'association et de sa portée après 1 année (voir moins), à décider lors de futures assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

## 2.4 Discussions diverses

- Il a été question d'une coprésidence refusée après votation des membres fondateurs.
- Le sujet des divers groupes de travail et de la manière dont ils devraient être administrés et organisés a été abordé (organisation libre dans le groupe puis soumission des projets au comité).
- Nous avons évoqué les autres associations déjà présentes au niveau romand et/ou suisse pour travailler avec elle.

# 3 Présentation et approbation des statuts

L'article 3 (buts de l'association), ainsi que l'article 5 (composition) sont discutés et reformulés. L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés.

---

## 4 Élection du premier comité

### 4.1 Présidence

L'Assemblée désigne M. Rubio Adrien en qualité de président.

### 4.2 Secrétariat

L'Assemblée désigne M. Markowski Igor en qualité de secrétaire.

### 4.2 Secrétariat

L'Assemblée désigne M. Markowski Igor en qualité de secrétaire.

## 5 Désignation des vérificateurs aux comptes

L'Assemblée désigne M.Marco Lourenco et M. Jamal Nassim en qualité de vérificateurs des comptes.

## 6 Élection des membres du comité et rôles non statutaires

### 6.1 Webmaster

Adrien Martinoli, Yan Lkabousse, Jaroslav Solomine

### 6.2 Graphiste

Vincent Etter

### 6.3 Responsable communication

À trouver pour les prochains comités !

### 6.4 Responsable sponsoring

Adrien Martinoli

### 6.5 Chef de projet - Organisation d'événements

Responsable League of Legends : Jaroslav Solomine

Responsable Cin-Esport: Adrien Martinoli

## 7 Fixation du montant des cotisations (s'il y en a!)

À définir lors des premiers comités. L'adhésion est dans tous les cas possible même sans cotisation.

---

## 8 Choix de l'établissement bancaire, modalités d'ouverture du compte de l'association

Le choix se portera sur la Poste (pas de frais), la BCGE (facilités dans les décomptes de caisse), ou la Raiffeisen. D'autres choix peuvent survenir après la clôture de l'assemblée, ceux-ci étant directement soumis au groupe réunissant le président, le secrétaire et le trésorier, et les membres du bureau (Nicolas Pidancet, Adrien Martinoli, Yan Lkabousse) ci-après appelé "groupe bureau".

Le bureau obtient le droit de signature au nom du comité. Une réunion du bureau peut-être considérée comme un comité un terme de pouvoir décisionnel.

## 9 Divers

Le comité fixe la date du 2 novembre 2014 à 13h comme prochain rassemblement pour discuter de la bonne mise en route de l'association et divers projets prévus.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par tous les membres.

**à Genève, le 19.10.2014**

*Signatures (Signature dans la version papier)*